



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bande CB

Question écrite n° 74844

Texte de la question

M. Robert Lamy attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur l'avenir des utilisateurs de radiocommunication de loisirs en général et la Citizen Band en particulier. Les utilisateurs de ces modulations « les cibistes » ont prouvé leur utilité en matière notamment de sécurité publique tant sur la route (radioguidage en cas d'accident, consignes de détournement de parcours en cas de difficultés de trafic) que dans les diverses manifestations associatives (rallyes automobiles, courses cyclistes, courses pédestres...). Ils se révèlent être de vrais professionnels de la sécurité dont l'utilité est aujourd'hui est incontestable. Pour autant, la Citizen Band libre est menacée de disparaître si les pouvoirs publics n'apportent pas de réponses concrètes à leurs préoccupations. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir étudier la possibilité d'une part, de créer une carte d'opérateur de radio communication de loisirs (qui serait parrainée par les associations cibistes déclarées en préfecture), ce qui donnerait un statut officiel et d'autre part de multiplier le nombre de canaux qui leurs est dévolu et augmenter la puissance des émetteurs. Enfin, il lui demande s'il ne serait pas opportun de reconnaître d'utilité publique la Citizen Band libre et reconnaître ainsi officiellement le travail de signaleur.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74844

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1757